

Maître Philippe BARBIER - Avocat au Barreau de TOULON

155 Avenue Vauban – 83000 TOULON

Tél : 04.94.92.42.81. – Email : contact@barbier-avocat.com

Renseignements téléphoniques du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

**Documentation gratuite en ligne uniquement sur le site avoventes.fr,
au lien suivant : <https://avoventes.fr/cabinet/barbier-philippe-toulon>**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**Sur la commune de LA SEYNE-SUR-MER (83500),
au 168 Avenue Pierre Mendes France,**

Dans un ensemble immobilier en copropriété dénommé « LA MURAILLETTE »,
Constitué de 5 bâtiments accolés élevés de 4 niveaux sur rez-de-chaussée,
avec des espaces de stationnement et espaces verts,
le tout assis sur la parcelle cadastrée **section AH n°228** pour 48 a 75 ca :

UN APPARTEMENT

de type T3 de 56,30 m² situé au 4^{ème} étage et dernier étage
du bâtiment D, sans ascenseur (**lot de copropriété n°84**),

et **UN BOX à scooters** situé au rez-de-chaussée (**lot de copropriété n°39**)

MISE À PRIX : 50.000 €uros

N° cahier des conditions de vente : 24/00101

Heures de consultation au greffe : Tous les jours de 9 h à 11 h 30

**VISITE ASSUREE PAR LA SAS DENJEAN-PIERRET VERNANGE ET
ASSOCIES, Commissaires de Justice à TOULON (Tél. 04.94.20.94.34),
LE LUNDI 26 OCTOBRE 2026 DE 14 H A 15 H – RENDEZ-VOUS SUR PLACE.**

L'ADJUDICATION AURA LIEU AUX ENCHERES PUBLIQUES

LE JEUDI 12 NOVEMBRE 2026 à 15 heures,

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de TOULON,
Palais de Justice, Place Gabriel Péri, 83000 TOULON.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser aux avocats près le
Tribunal Judiciaire de TOULON, qui ont seuls qualité pour enchérir, et au greffe de
ce tribunal pour consulter le cahier des conditions de vente.